

2009

**Groupe de travail
Midi-Pyrénées EGOM
dans l'Hexagone**

- Marie-Ange Thébaud
- David Fimiez

**[RENCONTRE ETATS
GÉNÉRAUX OUTRE-MER
HEXAGONE/ PRÉFECTURE DE
TOULOUSE EN PRÉSENCE DE
PATRICK KARAM DELEGUE
INTERMINISTERIEL POUR
L'ÉGALITÉ DES FRANÇAIS
D'OUTRE-MER]**

[Compte-rendu de Synthèse du 22 juin 2009 – ce document tente de restituer le contenu des discussions]

Compte-rendu de Synthèse du 22 juin 2009

Rencontre Etats Généraux de l'Outre-mer Préfecture de Région – Toulouse

**En présence du Préfet de Région Dominique BUR,
De Patrick KARAM Délégué Interministériel,
De membres de sa délégation,
De rapporteurs des EGOM de l'Hexagone,
Des élus, des institutionnels,
Des responsables associatifs,
Et des correspondants régionaux EGOM**

Dominique BUR, Préfet de Région accueille la délégation interministérielle et le public présent.

Il a été rappelé que la région Midi-Pyrénées est la deuxième de l'hexagone à accueillir les ultra-marins, ainsi que l'importance du rôle que pourrait jouer l'ACSÉ et les services de la politique de la ville de l'Etat auprès des associations ultramarines de Midi-Pyrénées.

Patrick Karam précise qu'il suivra les éventuels dossiers de demande de financement présentés aux services toulousains. Il met en avant les récentes actions pour sensibiliser sur la Drépanocytose.

Depuis 46 ans, l'expression du mal être des ultramarins est liée aux carences, aux échecs des gouvernements dans la gestion de la départementalisation quand à la conduite des DOM-TOM vers l'égalité.

Après les dernières manifestations en outre-mer, le gouvernement aurait apporté certaines réponses dans le court terme aux revendications sur le terrain. A plus long terme, le président de la République a souhaité consulter les DOM-TOM pour savoir ce que les français d'outre-mer veulent. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a lancé les Etats-généraux de l'Outre-mer. Après intervention de Patrick KARAM, cette consultation a été élargie aux ultramarins de l'hexagone. En 2003, seuls les DOM avaient été consultés. C'est la première fois que l'hexagone est consulté pour des questions touchant à l'outre-mer.

Huit thèmes ont été proposés ; plus quatre spécifiques dans l'hexagone. Ils visent à une approche pragmatique, à trouver des solutions simples et à modifier les mentalités archaïques dans les prises de décision.

La consultation a pour but de faire émerger des propositions en consultant des gens de toutes tendances politiques. Il est important de souligner le caractère participatif de la méthode choisie.

Greg Germain, rapporteur pour la commission culture souhaite pour les ultra-marins une présence dans tous les secteurs autres que le sport et notamment dans le milieu intellectuel, dans le cinéma. Il souhaite l'abolition de l'apartheid culturel dans l'hexagone et la fin d'une certaine « bantoustanisation » là-bas. Il insiste sur l'absence de visibilité dans tous les domaines culturels et tous les secteurs d'activités.

L'enjeu : tenter de valoriser la culture et l'imaginaire culturel des DOM-TOM pour les inclure dans la culture française. France O devrait pouvoir être vu partout sur la TNT en France. Il souhaite organiser un grand congrès des écrivains de l'Outre-mer. Réaliser des pièces de théâtre avec les acteurs, les musiciens ultra-marins et renforcer une présence des radios de la diversité ultramarine sur les grandes villes : Toulouse, Marseille et Bordeaux....

Ces travaux sont le fruit des différentes propositions émises les trente dernières années avec en plus l'adhésion des participants. Cela devrait nous mener à un déblocage historique : chercher à savoir ce que veulent les autres, le peuple, avant de prendre une décision.

Gabriel Sauveur est rapporteur de la commission « Lutte contre les discriminations » et s'est spécialisé sur les inégalités et discriminations dans le domaine de la santé. Le but est de faire reconnaître la drépanocytose par la prise en compte du caractère spécifique aux ultramarins et personnes d'origine africaine. Une maladie qui a des conséquences graves sur le plan économique : la prise en charge coûte chère. Les malades souffrent de douleur, de thromboses et d'infections. Il faudrait du personnel adéquat et formé pour la technicité des soins.

Il se préoccupe aussi des problèmes du cancer de la prostate qui pourrait être lié aux pesticides.

Les autres problèmes de discriminations sont traités par d'autres membres de sa commission.

Patrick Théophile est rapporteur pour le groupe « autres problèmes liés à l'éloignement ». Les questions tournent entre autre autour des tentatives de division, la perte de lien avec les communautés d'origine, le sentiment d'être étranger dans son propre pays d'origine, l'échec scolaire. Le maintien des liens reste primordial.

Préconisation : mise en place d'une vraie continuité territoriale, renforcer la solidarité nationale, diminuer les différences d'acheminement vers l'Outre-mer. S'occuper de l'application des lois européennes, des congés bonifiés, de la mobilité des étudiants, de l'insertion des jeunes, de l'établissement d'un guide pour les étudiants ultramarins, de la création d'un passeport de la mobilité, faire baisser le coût de la presse, de la poste, du téléphone vers les collectivités d'Outre-mer. Faire en sorte que les tarifs bancaires soient les mêmes qu'en Métropole. Apporter des solutions aux problèmes d'investissement en Outre-mer. Faire un travail autour du créole. Soutenir les aînés, les adolescents et les étudiants dans l'hexagone. Commander une enquête pour une meilleure connaissance de notre communauté.

Christine Houblon remercie Patrick Karam pour la consultation en Région et souligne que le groupe de travail de Midi-Pyrénées réfléchit sur les sujets pour les ultramarins hors et dans l'hexagone. Le groupe a travaillé pour le moment sur les quatre thèmes proposés pour l'hexagone.

Dans l'enseignement : avoir le même niveau d'éducation et de formation. L'Histoire : qu'elle soit enseignée à tous les Français de l'hexagone. Egalité pour l'accès à l'info sur les chaînes. Rester en relation avec les départements d'origine. La culture : la garder et la partager.

Interventions d'une personne salariée de l'éducation populaire et travaillant dans le milieu de l'Education nationale. Elle rebondit sur une remarque de C. H :

- critiques fondées sur l'ignorance géographique, le manque de respect repose sur l'ignorance de l'origine des ultramarins.
- Une commission spéciale pour les problèmes des jeunes
- Echanges culturels entre les jeunes.
- Classe de découverte vers les Antilles.
- Il faudrait réaliser des échanges entre les écoliers de l'hexagone et ceux des îles.
- Au niveau culturel : le voyage forme la jeunesse.
- Transmettre afin qu'ils retiennent ce que nous revendiquons aujourd'hui.

Eric A. : pour les maladies telles que le chikungunya, est-ce que les médecins sont vraiment formés pour les maladies tropicales ?
Autre intervenant : harmonisation dans le cadre des congés bonifiés.

P. Karam souligne qu'il ne peut intervenir sur le sujet et propose que la question soit posée par le groupe de P. Théophile.

A la question de la formation des médecins : il souhaite que la formation soit organisée non seulement pour les médecins mais aussi pour les infirmières et pour toutes les maladies tropicales, notamment la drépanocytose.

Autre intervenant : Quel modèle de représentativité ? Un ouvrage devrait être fait : idée à développer. Exemple d'Aimé Césaire traité en seconde, première et terminale.

P. K. : oui, il faut des modèles et ils doivent figurer dans les livres d'Histoire.

Greg Germain : Investissement de 20 millions d'Euros sur cinq ans décidé par France Télévision pour des œuvres avec des héros emblématiques. Mais la place de l'Outre-mer. Faire des séries tv avec St-Georges, Delgrès, Césaire...

M.-A. Thébaud : souhaite que la production de RFO soit pour toute la France et non pas seulement pour les téléspectateurs de l'Outre-mer. Ouvrir l'hexagone sur ce qui se passe tous les jours dans les DOM-TOM.

Louis Philippe : De nombreux antillais se sont battus pour la France. Combien de personnes le savent ? Combien de personnes savent ce qu'a été « la dissidence » au cours de 2^{nde} guerre mondiale.

Le coût des billets d'avion ; cette question a suscité un très long échange. :

- La délégation interministérielle a obtenu des engagements des compagnies (*Patrick KARAM défend son bilan - cf. doc bilan de la délégation interministérielle*). Concernant les billets d'avion : Air France, Corsair et Air Caraïbes font des prix – sauf Air Australe. Billet de 500 Euros lors de décès pour les Antilles. On est passé de 3% à 15% de places au prix le plus bas de la grille tarifaire pour un minimum de trois semaines. Ce qui représente 145000 sièges pour les trois compagnies et pour tous les originaires d'OM. Discussion autour de la répartition de ces 15%. Depuis 2003 une dotation aux continuités territoriales est faite par certaines Régions.

Pour l'assistance ces engagements ne sont pas suffisants à long terme (*actuellement, prise en compte uniquement des situations exceptionnelles comme les décès, les vacances... pas assez de billets durant les mois d'été*)

- Il en sort que sous couvert des règles du marché privé, ce sont les compagnies qui décident depuis plusieurs décennies.
- Elles sont dans une situation privilégiée de quasi-monopole.
- Certains préconisent des tarifs préférentiels ou subventionnés.
- D'autres pensent qu'il faut rompre avec les pratiques du passé ; et imposer aux compagnies, notamment dans le cadre du travail sur la formation des prix et des marges abusives, des prix encadrés par la réglementation plus en rapport avec les pratiques des autres compagnies internationales sur des destinations identiques (Ex Amérique du nord, destinations touristiques des Grandes Antilles).
- Tarifications des billets : prendre exemple sur la SNCF – mauvaise info à revoir – un site ? pour les métropolitains mais aussi pour les ultramarins.
- Pas d'autres compagnies qui desservent les Antilles. Cela coûte moins cher d'aller aux US qu'en France OM. Choix stratégique des compagnies aériennes. Y aurait-il entente entre les compagnies ?
- Les comparaisons entre les Antilles et la Corse. Que des juristes travaillent dessus.
- Abus commerciaux ? La question des marges ? Les questions discriminatoires ?

David F. : Sortir de la logique de la prise en charge. Les Compagnies ont pratiquées et pratiquent des coûts abusifs. Faire appliquer les lois européennes sur les prix. Vérifier l'équité des prix. Limiter les profits. L'Etat qui est actionnaire de la compagnie la plus importante doit jouer son rôle. Revoir les coûts pratiqués par la poste. Pour le téléphone, on devrait bénéficier des mêmes coûts qu'au niveau national.

P. K. : Ne pas faire de discrimination autour de la répartition des billets. L'égalité se fera sur les critères sociaux (dixit M. Sarkozy). A propos des billets et des voyages scolaires : on ne pourra pas faire voyager les enfants gratuitement. Les compagnies privées décident de leurs tarifs. Le monopole de la S.A.R.A. n'est pas la même situation que celles des trois compagnies aériennes.

Assemblée Unique : passer à l'article 74, ou est-ce possible avec l'article 73 qui gère le statut de département ?

P. K. : on peut faire une assemblée unique sous article 73. On peut appliquer l'article 73 de la constitution tout en restant Département Français. Dans tous les cas, une consultation populaire sera indispensable avant.

Autres intervenants de la salle : ce serait dommage de ne pas avoir de suite de cette consultation. Les ultramarins sont habitués des « entourloupes de Paris ». Il y a un besoin de transparence et de visibilité de notre culture. A quand les résultats ? Vous nous consulter mais dans un souci de transparence. Qui en définitive choisira ? Sans les entourloupes de Paris. Qui va arbitrer ? Dans quel sens ?

P. K. Paris ne fera pas d'entourloupes. Consultation de l'hexagone voulue par le délégué interministériel. Sur chaque territoire, il y a des élus. C'est à eux de se battre. Réforme à la carte pour chaque territoire. Les élus devront dire ce qui serait bien pour eux. Surtout sur la question constitutionnelle. L'hexagone ne pourra pas intervenir sur les huit sujets destinés aux collectivités de l'OM mais sur les problématiques ici. En matière de discrimination, faire des propositions claires. Elles seront écoutées et débattues. Pour les fonctionnaires, prendre note et faire arbitrage avec les fonctionnaires de là-bas. Visibilité : sur un certain nombre de données nous avons la possibilité de changer la donne.

Ce qui a été fait pour l'accueil des étudiants dans les CROUS : 60% contre 15% avant.

Le travail sera suivi pour qu'on ne soit pas venu juste pour se retrouver. Il faudra faire en sorte que M. Sarkozy prennent les bonnes décisions. La demande des EGOM n'a été formulée par personne. C'est le Président qui a décidé donc il a l'intention de donner des suites. Il faut aussi y ajouter le temps du Préfet Samuel, d'Yves Jégo et de P. K. Il est évident qu'il y aura des suites. Cette consultation est une rupture avec les méthodes du passé.

Interventions diverses sur :

Harold : Canal Sud 92.2, 40 rue Alfred Duméril. 5h de culture afro latine et créole par semaine – le samedi de 16h00 à 17h30 infos sur les EGOM. En matière de culture, comme les occitans avoir une radio qui parle en créole dès le matin.

P. K. : financement de la radio par ACSE à Marseille.

K. S. : Pas avant 5 ans. Passage au numérique, les petites radios vont mourir car ils ne pourront pas financer et assurer (200 000 Euros).

Mr Senoussi de l'Ascé : A Toulouse, en Midi-Pyrénées aucune structure n'a pu bénéficier. Convention avec les radios. Attend des sollicitations qui vont dans le sens de la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances.

Intervenant de la salle : les questions touchant à l'environnement sont-elles abordées dans le cadre des états-généraux.

Réponse de David F. : Oui, ces questions ont été énoncées lors de la réunion du 09 juin à Paris. On peut encore faire remonter des propositions au rapporteur qui est adjoint au maire de Paris.

Intervenant dans la salle : cas d'un monsieur qui ne sait plus s'il est martiniquais. Des enfants enlevés à leur famille et embarqué sur le Colombie direction Tarbes chez des étrangers avec frères et sœurs mis en

orphelinat – changement tous les six mois – habillés par l’assistance publique – Une histoire dramatique. Il veut la vérité. Son père était patron de pompes funèbres et sa mère couturière. Il lance un appel à l’aide. Il a écrit à une vingtaine de ministère. Info judiciaire ouverte. Comme pour les Réunionnais de la Creuse (20% et dans d’autres départements)

Intervenante dans la salle : à quel groupe de travail s’adresser si on n’est pas en bonne santé ? Handicapée avec enfant à charge. Elle n’a pas pu rester en Guyane ; pas de structures adaptées là-bas. Insuffisance de structures adaptées.

Harold H. : Attention à bien comprendre l’objet des EGOM. Aussi ne pas confondre les situations personnelles avec ce qui est utile à tous, avec l’intérêt général.

D. F. : l’action du groupe de travail en Midi-Pyrénées se fait sur deux niveaux. S’inscrire au niveau local et régional pour solliciter les collectivités et institutions de la Région.

Christine H. : Notamment, il y a le projet de créer une fédération des associations ultramarines de Midi-Pyrénées. Pour accompagner les associations et aider à la présentation de projets vers ACSE par exemple. Donne plus de force aux associations et du poids aux demandes. Ex : projet de radio.

Autre Intervenant dans la salle : la Fédération serait un bon moyen de fédérer tout le monde. Reprendre le projet d’une Maison des DOM TOM ?

Difficultés à nous voir, nous réunir. Trouver un moyen. Par les média écrit et audio ? Ils n’ont pas de succès ? France O ? La télévision est sûrement un moyen plus puissant de communication. Régionalisation de cette chaîne.

Jean R. : on a la capacité de faire des choses. On a du monde quand les officiels sont là. Très bien. Mais, il le faudrait le faire aussi entre nous sans les officiels.

Fin des questions. Cinq minutes accordées pour la synthèse. Lecture par M.A.T. des points abordés. Impossibilité de faire une synthèse en cinq minutes. Arrêt de la lecture pour cause de fermeture de la Préfecture à 20h30. Il est décidé que la synthèse sera faite et mise en ligne sur le site.